

# Tarifs pop e poppa Millennium, Crissier

valable dès le 01.01.2022

Tarifs all inclusive	Prix journalier en fonction de la fréquentation hebdomadaire en CHF			
		4 jours	2 jours	1 jour
<b>Journée entière</b> 7h00 à 18h30	100 %	150.00	158.00	165.00
<b>Matin avec repas et sieste</b> 7h00 à 14h30	75 %	112.50	118.50	123.75
<b>Après-midi (sans repas)</b> 14h00 à 18h30	50%	75.00	79.00	82.50

Coûts mensuels = forfait journalier x jours d'accueil par semaine x facteur 4

<b>Journée de dépannage</b> (facturée en supplément)	150 CHF
--	---------

<b>Rabais fratrie par enfant de la même famille</b>	10 %
---	------

<b>Frais d'inscription</b>	350 CHF
----------------------------	---------

## Habitants de Bussigny et Villars-St-Croix

Dans le cadre d'une convention établie avec le Réseau d'accueil de jour des enfants BussiVillAje, les parents domiciliés sur les communes membres (Bussigny et Villars-St-Croix) peuvent bénéficier d'un accueil subventionné sur la base des conditions fixées par le Réseau BussiVillAje ceci dans la limite des places subventionnées par le Réseau.

Les conditions spécifiques en lien aux places Réseau ainsi que le règlement et la grille tarifaire du Réseau BussiVillAje sont disponibles sur le site internet du Réseau ([www.bussivillaje.ch](http://www.bussivillaje.ch)).

## Entreprise Partenaire – Mobilière

L'entreprise Mobilière participe aux frais de garde de leurs collaborateurs qui ont un contrat d'accueil chez pop e poppa millennium.

Les conditions et renseignements complémentaires sont disponibles auprès de la directrice de la structure.